

19 juillet 2010 - Note d'information sur la contrefaçon des billets en euros



Descriptif du produit :

Au cours du premier semestre 2010, un total de 387 000 faux billets en euros ont été retirés de la circulation.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution semestrielle du nombre de contrefaçons saisies.

Période	2006/1	2006/2	2007/1	2007/2	2008/1	2008/2	2009/1	2009/2	2010/1
Nombre de contrefaçons	300 000	265 000	265 000	296 000	312 000	354 000	413 000	447 000	387 000

l'Eurosystème c'est à dire la Banque centrale européenne (BCE) et les seize banques centrales nationales (BCN) de la zone euro continue de recommander au public d'être vigilant lorsqu'il reçoit des billets lors de transactions en espèces.

Dans le doute, un billet suspect doit être comparé directement avec un billet dont on a la certitude qu'il est authentique. Toute personne pensant être entrée en possession d'un faux billet doit prendre contact avec les services de police ou la BCN, conformément aux pratiques nationales.

Le tableau ci-dessous présente la répartition par coupure du nombre total de billets contrefaits retirés de la circulation au premier semestre 2010.

Coupure	5 euros	10 euros	20 euros	50 euros	100 euros	200 euros	500 euros
Ventilation en pourcentage	0,5 %	1,5 %	41,5 %	42,5 %	12 %	1,5 %	0,5 %

Les billets de 20 et 50 euros demeurent les coupures les plus contrefaites, la part de faux billets de 20 euros ayant toutefois diminué, tandis que celle des faux billets de 50 euros augmentait. Un nombre presque identique de contrefaçons de chacune de ces coupures a été saisi au cours des six premiers mois de 2010, représentant ensemble près de 85 % du nombre total des contrefaçons. Le billet de 100 euros est la troisième coupure la plus contrefaite, avec 12 % du total. La part des autres coupures (5, 10, 200 et 500 euros) est très faible.

La majorité (plus de 98 %) des contrefaçons saisies au premier semestre 2010 l'ont été dans les pays de la zone euro, seulement 1 % environ des fausses coupures ayant été détectées dans des États membres de l'Union européenne n'appartenant pas à la zone euro et moins de 0,5 % dans d'autres régions du monde.

L'Eurosystème œuvre sans relâche pour que le public soit bien informé sur la manière de reconnaître les contrefaçons et veille à ce que les machines de traitement des billets mises en œuvre par les professionnels manipulant des espèces puissent infailliblement identifier et retirer de la circulation les faux billets.

Extrait du rapport de la BCE

Banque centrale européenne

Direction Communication

Division Presse et information

Kaiserstrasse 29, D-60311 Frankfurt am Main

Tél. : +49 69 1344 7455, Télécopie : +49 69 1344 7404

Internet : <http://www.ecb.europa.eu>



garantie

1 an